LA CROIX 18/12/22

Prime à l'innovation : faut-il innover pour être un bon prof ?

Analyse

La volonté du gouvernement d'octroyer une prime individuelle aux enseignants innovants laisse sceptiques nombre d'acteurs de l'éducation. Le terme « innovation » apparaît piégé et les critères d'attribution interrogent.

- Denis Peiron,
- le 18/12/2022 à 07:58

Lecture en 3 min.

Dans un même établissement, plusieurs professeurs pourront bénéficier de la prime, avec des montants variant de 250 € à 1 500 € brut par an. Deligne

Rémunérer davantage les enseignants qui innovent… Le projet a fait sursauter les syndicats, qui ont refusé de l'examiner lors du comité ministériel technique du mardi 13 décembre. Le texte sera finalement présenté en janvier lors d'une prochaine rencontre entre le ministère et ses partenaires.

Au cabinet du ministre de l'éducation Pap Ndiaye, on confirme qu'il s'agira d'une prime individuelle, déclinaison de l'indemnité pour mission particulière qui permet déjà de rétribuer davantage des enseignants engagés, par exemple, dans un projet artistique ou en faveur de l'égalité filles-garçons.

Jusqu'à 1 500 € brut par an

Cette nouveauté est étroitement liée aux débats du Conseil national de la refondation auquel ont choisi de participer à ce jour 10 % des écoles, collèges et lycées. *« Il s'agit de reconnaître le temps passé par les enseignants à mener des projets issus de ces échanges »,* indique le ministère.

L'État puisera dans le fonds d'innovation doté de 500 millions d'euros (150 millions dès 2023) et initialement prévu pour financer de l'achat de matériel ou des interventions extérieures. Dans un même établissement, plusieurs professeurs pourront bénéficier de la prime, avec des montants variant de 250 € à 1 500 € brut par an.

« Une reconnaissance bienvenue, mais avec quelle transparence ? », interroge Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa. Car c'est le recteur, éloigné du terrain, qui décidera de l'attribution de la prime et de son montant. *« Le risque, c'est aussi de créer de la frustration chez des collègues. Notamment ceux qui ne lancent pas de projets ronflants mais qui déploient beaucoup d'énergie pour inclure dans leur classe des élèves handicapés ou très fragiles socialement, scolairement… »*

« Il est absurde de déclarer l'innovation positive par nature »

Cette initiative met en lumière le caractère piégé du mot *« innovation »*, si souvent galvaudé. À Marseille, qu'Emmanuel Macron imagine en laboratoire de *« l'école du futur »*, il suffit qu'une maternelle monte un projet autour d'un potager pour qu'elle soit estampillée *« innovante »*. Un projet susceptible d'améliorer le climat scolaire ou de rapprocher les parents de l'école, mais qui ne frappe pas par son aspect novateur.

« Derrière ce mot, il y a une grande bouillie, ironise l'ancien directeur de l'enseignement scolaire Alain Boissinot. *Il est tout aussi absurde de déclarer l'innovation positive par nature que de refuser toute évolution. Un bon enseignant, c'est quelqu'un capable de s'adapter à un environnement, aux besoins des élèves. Un art qui doit se nourrir aussi de travaux de recherche. »* Ainsi, mieux vaut suivre les recommandations issues de la conférence de consensus sur la lecture organisée à Paris en 2016 que de chercher seul une méthode révolutionnaire pour apprendre à lire à ses élèves.

Les bénéficiaires de la prime invité à s'auto-évaluer

Comme les écoles en pleine nature, qui ont le vent en poupe, beaucoup de projets dits innovants s'inspirent des pédagogies nouvelles (Freinet, Montessori, etc.) nées il y a un siècle. *« Beaucoup consistent à réinventer l'eau chaude »,* glisse Luc Ria, le directeur de l'Institut français d'éducation. *« Même la classe inversée* (on voit le cours à la maison, puis on l'applique dans des exercices, en classe, NDLR) *est pratiquée depuis une trentaine d'années. Avec de possibles biais : des difficultés pour les élèves les plus faibles, une résistance de la part des parents, qui ont l'impression de faire à la maison une partie du boulot du prof… »*

Innover oui, mais pas de façon aveugle, plaide Luc Ria. *« Elle doit s'accompagner d'un regard critique de l'enseignant sur ses propres pratiques et d'une évaluation permanente. »* En l'occurrence, les bénéficiaires de la future prime seront invités à s'auto-évaluer, avec pour garde-fou *« un cadrage national »*, précise le ministère. *« Cette approche témoigne d'une confiance à leur égard »,* insiste-t-il.

Faire confiance, c'est aussi un leitmotiv dans l'enseignement catholique, qui regrette de ne plus jouer autant que par le passé son rôle de laboratoire pédagogique et qui invite ses équipes à investir les espaces de liberté que laisse le contrat d'association avec l'État. *« Pour un pédagogue, l'innovation est naturelle »,* soutient le délégué général Pierre Marsollier. *« À condition de partir des besoins de l'élève et non de se soucier avant tout de répondre à des normes,* met-il en garde. *À vouloir être les "bons élèves" du système, on perd de sa créativité. »*

« Les profs doivent continuellement inventer des détours pédagogiques »

Marie-Caroline Missir

Directrice générale du réseau Canopé (1)

« L'innovation est devenue une forme d'injonction parfois mal perçue par les enseignants. Pourtant, au jour le jour, sans forcément en avoir conscience, les profs innovent bien plus que beaucoup d'autres professionnels. Les confinements les ont conduits à repenser leur enseignement en s'appuyant davantage sur le numérique. Et ils doivent continuellement inventer des détours pédagogiques pour conserver l'attention des élèves, s'adapter à l'hétérogénéité croissante des classes. »

(1) Opérateur public de formation des enseignants.